



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de CONCORET
56430 – CONCORET

SEANCE DU MARDI 8 NOVEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le 8 novembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CONCORET, dûment convoqué le 31 octobre 2016, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ronan COIGNARD, Maire de CONCORET.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 10
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 14

Présents :

COIGNARD Ronan	AUBRY Gwenaël	SAILLARD Loïc
AUBERT Jean-Marie	GARCIA Déborah	VIMAL DU MONTEIL Philippe
AUBERT Joëlle	GORTAIS Edmond	
MULLER Sarah	LE BOURHIS Jean-Pierre	

Secrétaire de séance : Sarah MULLER

Absents excusés : EVEILLARD Evelyne, COAT Alain (pouvoir à E. GORTAIS), LURETTE Gilles (pouvoir à R. COIGNARD), LEGLOAHEC Yann (pouvoir à S. MULLER), MEZZALIRA Nicolas (pouvoir à Ph. VIMAL DU MONTEIL)

COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE

En vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du 10 avril 2014 attribuant délégation au Maire, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Décision n°2016-7 du 4 novembre 2016

Ouverture de crédit de trésorerie - Signature

Le Maire de la Commune de Concoret,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 avril 2014 attribuant délégation au Maire, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'inscription au budget primitif communal 2016 de crédits pour les travaux de rénovation de l'école publique, Considérant qu'il est nécessaire de prévoir des travaux de voirie supplémentaires, au titre du lot Gros-Œuvre

DECIDE

Article 1 : de valider la proposition présentée par le Crédit Agricole, à savoir :

- Plafond : 90 000 €
- Taux : Euribor 3 mois moyenné + 1.72 %
- Frais de dossier : 180 €
- Durée : 1 an renouvelable

Article 2 : de signer le contrat correspondant

Article 3 : La présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance sous forme d'un acte. Expédition en est adressée à Monsieur le Préfet du département du Morbihan.

DELIBERATIONS

N° 01/11/2016 - CONSEIL MUNICIPAL DU 10/10/2016 : approbation du compte rendu

M. le Maire demande à l'assemblée de valider le compte rendu du dernier conseil municipal.

Après délibération, le conseil décide d'approuver, par un vote à mains levées et à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 10 octobre 2016.

N° 02/11/2016 – CONVOCATIONS ELECTRONIQUES

L'article 2121-10 du C.G.C.T. relatif aux modalités de convocation des conseillers municipaux, prévoit que la convocation est adressée par écrit, au domicile des conseillers municipaux ou, s'ils en font la demande, envoyée à une autre adresse ou transmise de manière dématérialisée.

Monsieur le Maire propose que l'envoi des convocations et rapports associés aux élus, pour les réunions du conseil municipal et les réunions de commissions communales, puisse se faire de manière dématérialisée.

Ce service est proposé par le syndicat mixte de coopération territoriale « Mégalis Bretagne » avec qui la commune a signé une convention (délibération 07/11/2014 du 04 novembre 2014).

La forme de l'envoi sera fixée au vu du formulaire adressé, complété et signé par chaque conseiller municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré DECIDE, par un vote à mains levées (13 Pour et 1 Abstention) :

- D'accepter le principe de la dématérialisation de l'envoi des convocation et rapports associés aux élus
- D'autoriser M. le Maire à activer ce service proposé par Mégalis Bretagne
- Les Conseillers Municipaux recevront les documents à l'adresse mail dûment mentionnée par écrit daté et signé par eux

N° 03/11/2016 – ESPACE DE SERVICES ET D'ANIMATION : DÉNOMINATION

Vu la consultation lancée auprès des concoretois afin de trouver un nom pour l'espace de services et d'animations (CONCOR'ET NOUS n°6 - septembre 2015).

Vu les conseils municipaux, des 13 septembre et 10 octobre 2016,

M. le Maire présente les différents noms proposés :

Complexe André Rolland, Espace Brocéliande, Espace de Brocéliande, Espace André Rolland, Espace des Korrigans, Espace Eon de l'Etoile, Espace panoramique de Brocéliande, Foyer rural, Salle André Rolland, Salle de Brocéliande, Salle des fêtes, Salle des Korrigans, Salle Guillotin, Salle le Courtil de la pipe

Après délibération, le Conseil Municipal décide, par vote à bulletins secrets (Espace EON de l'Etoile : 6 voix, Espace des Korrigans : 5 voix, Espace Brocéliande : 1 voix, Espace André Rolland : 2 voix).

Le nom retenu est donc : ESPACE EON DE L'ETOILE

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

N° 04/11/2016 – SALLE DES ASSOCIATIONS : DÉNOMINATION

Vu les conseils municipaux, des 13 septembre et 10 octobre 2016,

M. le Maire présente les différents noms proposés :

Buvette du stade, Espace Brocéliande, Espace de Brocéliande, Espace des Korrigans, Le petit cabanon, Les Korrigans, Salle des associations, Salle de la mi-temps, Salle Kon Kored, Salle des Korrigans, Salle le Courtil de la pipe

Après délibération, le Conseil Municipal décide, par vote à bulletins secrets (Le petit cabanon : 1 voix, Salle des associations : 7 voix, Salle des Korrigans : 5 voix, ? : 1 voix).

Le nom retenu est : SALLE DES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

N° 05/11/2016 – TARIFS COMMUNAUX 2017

M. le Maire présente à l'assemblée, les tarifs actuellement en vigueur.

Après délibération, le conseil décide à l'unanimité, par vote à mains levées, de valider les tarifs ci-joints. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

N° 06/11/2016 – HEBERGEMENT DU CPIE : REFECTION DES SOLS

M. le Maire présente au conseil municipal, les devis établis par trois entreprises, concernant la réfection des sols du bâtiment « hébergement » du CPIE.

Le Conseil Municipal DECIDE, par 13 voix Pour et 1 Abstention (vote à mains levées), d'autoriser le Maire à solliciter deux des entreprises afin d'obtenir des devis comparatifs, sur la base du travail proposé par l'entreprise moins-disante (à savoir recollage sur revêtement existant).

N° 07/11/2016 – LOCATION DU LABORATOIRE : DEVIS POUR SEPARATION DES FLUIDES

Vu la délibération, en date du 05 juillet 2016, concernant l'appel à candidatures pour la location de l'espace laboratoire situé à l'arrière du commerce « Epi service »,

Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux d'aménagement afin de séparer certains espaces dans les locaux,

M. le Maire présente les devis reçus.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité et par vote à mains levées de solliciter d'autres artisans et d'autoriser le Maire à signer les devis avec les moins-disant.

N° 08/11/2016 – DEMANDE D'AIDE « REPAS » AUX FAMILLES

M. le Maire fait part d'un courrier, envoyé par un Directeur d'Ecole concernant la scolarisation d'un enfant de Concoret dans un établissement spécialisé. La commune est sollicitée pour une demande d'aide municipale au prix du repas.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité et par vote à mains levées, d'émettre un avis favorable à la demande pour l'année scolaire 2016/2017. Le prix d'un repas facturé à la famille est de 4.80 €, la commune prendra en charge la différence entre ce tarif et celui en vigueur à la cantine municipale (2.90 €), soit 1.90 € par repas.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération. La participation de la commune sera versée à l'établissement scolaire chaque trimestre sur présentation d'une facture.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Brocéliande moto verte** : remerciements pour la coupe offerte par la municipalité pour le moto-cross
- **Date de réunion publique** : vendredi 2 décembre 2016, à 19 h 30, Espace Eon de l'Etoile
- **Repas des aînés** : Anita sera chargée de la confection du repas du samedi 26 novembre prochain
- **Vœux du Maire** : cérémonie fixée au vendredi 20 janvier 2017, à 19 h 00
- **Espace Eon de l'Etoile** : suite aux expertises en cours, des problèmes de malfaçon dans la partie cuisine ont été répertoriés. Les sols seraient à refaire. Procédures en cours.

Fin de séance à 22 heures.